

BUREAU DU JOURNAL
ROUBAIX:
93, Grande-Rue, 93
TOURCOING:
Rue Desarmont, 12

LE MATIN

ABONNEMENTS:

Nord et Départements Limitrophes:
Trois mois..... 4 00
Six mois..... 6 00
Un an..... 10 00

DE ROUBAIX - TOURCOING

ELECTION SENATORIALE
DU 20 JUIN 1895

CANDIDAT SOCIALISTE
EMILE MOREAU
Regulateur
Ancien Député du Nord

GRAND MEETING
A L'HIPPODROME
DE LILLE

Dimanche, 23 juin, à 4 heures.
Grand Meeting à l'Hippodrome de Lille, rue Nicolas Leblanc, sous la présidence du Citoyen Emile MOREAU avec les concours des citoyens Millerand, Gérault-Richard, Roumeau, Marcel Sembat, Viviani, Cornudet, etc.

Réception à la gare
A 10 heures du matin, réception des délégués sénatoriaux.
A midi, réception des députés socialistes par les délégués sénatoriaux du Parti Ouvrier.

L'Élection sénatoriale

Le fait le plus saillant de cette élection, sera, sans contredit, l'entrée en lice pour la première fois — depuis que le suffrage restreint fonctionne en France — d'un candidat socialiste, opposé aux candidats des partis bourgeois.

Envoyer des représentants à la Chambre des députés, a fait entrer un grand nombre d'élus socialistes dans les conseils municipaux, dans les conseils généraux et dans les conseils d'arrondissement — assemblées parmi lesquelles se recrutent les électeurs sénatoriaux — il ne lui est plus permis, sous peine de ne pas être conséquent avec lui-même, de persister dans cette sorte d'abstention, en ce qui concerne l'élection du Sénat.

La conquête du Sénat sera le couronnement logique de la conquête des municipalités et des administrations départementales. D'où la nécessité d'engager la lutte sur ce terrain comme sur tous les autres.

Un changement de tactique s'imposait donc. C'est ce que le Comité fédéral du Parti ouvrier du Nord a bien compris. Aussi n'a-t-il pas hésité à opposer la candidature socialiste du citoyen Moreau aux candidatures retragrades de MM. Depreux et Lainé.

Cela ne signifie point — nous le déclarons hautement, pour dissiper tout malentendu et toute équivoque — que notre opinion et celle de notre candidat, sur l'institution du Sénat, se soient le moins du monde modifiées. Nous étions, hier, partisans résolus de la suppression du Sénat; et nous pensons de même aujourd'hui.

Mais, en attendant que ce point de notre programme soit réalisé par une révision franchement démocratique, ou d'une façon plus sommaire, nous jugeons profitable à notre cause de saisir toutes les occasions qui s'offriront à nous, pour ouvrir les portes du Sénat au plus grand nombre possible de représentants socialistes; et nous avons la ferme espérance que les élections municipales de l'année prochaine aboutiront à ce résultat, lors du renouvellement triennal de 1897.

Le Sénat est un barrage établi par l'oligarchie bourgeoise pour arrêter le flot des revendications populaires, une espèce de lazaret créé pour imposer d'interminables quarantaines aux réformes sociales. Quand le parti socialiste en sera le maître, son premier acte sera de démolir ce barrage et de détruire ce lazaret capitaliste.

Mais, avant que sonne l'heure de l'échéance fatale, avant que les destins s'accomplissent, avant que les membres de l'assemblée du Luxembourg soient licenciés et renvoyés dans leurs foyers par le peuple souverain, il est de la plus grande utilité pour nos idées, qu'une importante minorité socialiste pénètre dans la citadelle pour y prolonger l'action du groupe socialiste, de la Chambre, et pour y faire entendre la voix des déshérités, du haut d'une tribune nouvelle.

Quand ce premier résultat sera atteint, nous ne serons pas loin de toucher au but. Il suffit, en effet, de considérer l'influence exercée par les députés socialistes à la Chambre, en dépit de leur petit nombre, pour se rendre compte du rôle que pourrait remplir une minorité analogue au Sénat.

Faut-il en dire davantage pour faire approuver la décision du comité fédéral du Parti ouvrier, par tous nos amis? Quant au choix qu'il a fait, il se justifie de lui-même, car le citoyen Moreau est un socialiste de l'avant-veille, un lutteur éprouvé, et un homme assez rompu aux luttes parlementaires pour remplir dignement le mandat qu'il sollicite.

Nous ne pouvons prédire l'accueil qui sera fait à sa candidature, par la majorité des électeurs sénatoriaux, qui comptent fort peu de prolétaires dans leurs rangs. Mais, il nous sera bien permis de dire que si tous ceux qui, dans ce collège électoral, ont souffert des iniquités de l'ordre social actuel, lui accorderaient leurs suffrages son nom sortirait vainqueur de l'urne, dimanche.

Ouvrez les yeux, messieurs les délégués, et votez en masse pour le citoyen Moreau!

Claude CAZES.

La Profession de Foi
DU CITOYEN EMILE MOREAU

Citoyens électeurs sénatoriaux,
Le Parti socialiste ayant tenu à s'affirmer dans l'élection sénatoriale partielle du 23 Juin, m'a fait l'honneur de me choisir pour son candidat.

Je ne suis pas un isocaniste pour vous; j'ai, lorsque, unifié par le catholicisme, la République réunissant tous ses efforts pour réaliser à de malheureuses tentatives, le Congrès républicain de Nord en a confié le poste pénible de parler haut en son nom.

Aujourd'hui ce péril est disparu, mais il en est un autre qui, pour se manifester avec moins d'éclat, n'en est que plus dangereux pour l'avenir de la République. Le régime du déficit s'établit à demeure dans notre budget et, pour bouter de la comble, on se trouve obligé de renoncer à tous les travaux ayant pour objet l'amélioration de notre outillage national, au grand détriment de notre industrie et de notre agriculture.

Il est également impossible de penser à l'établissement d'une caisse de retraites pour les vieux ouvriers de l'atelier et des champs;

Enfin les réformes que rend nécessaires la misère croissante des travailleurs industriels et agricoles, sont forcément ajournées, sans que l'on puisse prévoir à quel moment la situation budgétaire permettra d'apporter les indispensables et profondes transformations qu'exige notre régime économique et social.

Un attribue précisément aux résistances du Sénat cet état de piètrement si dangereux pour la prospérité de notre pays, si menaçant pour l'avenir de nos institutions.

Et, pourtant, le Sénat, — tant que nous n'aurons pu le supprimer — pourrait avoir dans notre pays, une grande et puissante fonction de régulateur de l'évolution économique et sociale, à laquelle sont soumises toutes les sociétés constituées: placés au-dessus des basses rivalités de la politique, il n'hésiterait ni ne renverser les succès; c'est donc dans un autre plus élevé qu'il doit s'exercer son action, s'il veut donner la preuve de son utilité dans le fonctionnement du gouvernement de la République.

Dans son rôle de haut gardien de la constitution républicaine, le Sénat devrait s'élever au-dessus des manœuvres ambitieuses des partis, pour appliquer à nos lois, en même temps que les institutions, les mœurs nationales et l'état social du pays.

Je comprendrais tout ce qu'il peut y avoir de grand dans son rôle de modérateur, parmi les luttes quotidiennes des partis, pour les régimes antérieurs ont laissés en France, s'il donnait pour but à son action sage et raisonnée, l'affermissement de nos institutions républicaines par les

réformes démocratiques qu'exige impérieusement la domination de plus en plus croissante d'un capitalisme sans frein qui, de jour en jour, la misère ouvrière plus effrayante; qui rejette, dans un prolétariat sans cesse grandissant, toute la partie méfiorne et laborieuse de la nation, industriels, commerçants et agriculteurs modestes, succombent sous le poids d'accaparements, dont l'envahissement menaçant de cette belle France qui devait précéder sa prospérité relative à la présence d'une classe moyenne et nombreuse en rapports de travail et de camaraderie avec les classes ouvrières, mieux traitées et moins misérables.

Bien sûr, si l'on n'y met ordre, il n'y aura plus en France que deux classes profondément séparées: une aristocratie capitaliste et propriétaire dominant et écrasant une vaste classe prolétarienne de misérables qui mourront plus, pour mourir de leur état lamentable, qu'une ressource: une révolte brutale et désespérée contre l'oppression qui les broie.

Il appartenait au Sénat de mesurer sagement la profondeur du gouffre que chaque jour creuse de plus en plus le régime économique, sous lequel nous vivons et qui nous mène directement aux plus terribles catastrophes. C'est là un rôle considérable et élevé qui le rendrait l'arbitre des destinées de la République et le régulateur des fonctions sociales de la France.

C'est dans cette pensée que j'ai accepté la candidature que le Parti socialiste m'a fait le grand honneur de me proposer. Si vous y donnez votre adhésion en votant pour moi, j'irai au Sénat appliquer les grandes idées d'amélioration sociale, sans lesquelles notre pays ne peut espérer ni paix, ni grandeur, ni prospérité. J'y soutiendrai par mes propositions, paroles et mes votes:

La Révision de la Constitution qui ne permet ni le développement rationnel de nos institutions, ni l'évolution économique que nécessite l'état de la société.

L'établissement d'une Caisse de retraites pour les vieux ouvriers qui, par leur travail, ont contribué à la richesse du pays sans en profiter.

La Réforme de l'impôt, sans laquelle le déficit ira toujours en augmentant, sans laquelle aucune amélioration sociale ne pourra être réalisée.

Les Réformes ouvrières et agricoles qui auront pour but d'introduire plus de justice et d'égalité dans la répartition des charges et des richesses sociales.

La suppression du privilège des bénéficiaires de ces, c'est-à-dire la disparition même inévitables dont sont victimes les habitants de l'industrie de la région du Nord et dont, à la Chambre, j'ai déjà soutenu la nécessité.

En outre, je protesterais contre la proposition connue sous le nom de projet de loi Trarieux dont le but est de porter atteinte aux droits les plus légitimes des travailleurs.

J'espère, citoyens délégués, que vous estimerez que, dans l'intérêt de la paix sociale, il est nécessaire que le parti socialiste soit représenté au Sénat, surtout alors qu'il s'efforce de faire accepter les revendications des travailleurs et leurs aspirations vers un haut idéal de justice et de large solidarité, par le seul fonctionnement progressiste et pacifique des institutions républicaines.

Lille, le 17 Juin 1895.

Emile Moreau, ancien député du Nord.

L'Administration

On se plaint de plus en plus de l'envahissement de la papeterie dans l'armée.

Sait-on à combien, s'il faut en croire le *Journal des Travaux*, s'élève le chiffre des fournitures, impressions, achats de registres, livres, etc. ? A 768,800 francs, près d'un million.

Ces dépenses ne comprennent pas les indemnités et frais de bureau accordés aux généraux, chefs d'état-major, fonctionnaires, chefs de corps et de service, etc. Si on fait entrer un ligne de compte toutes les dépenses de cette nature on dépense quinze cent mille francs!

Heureux contribuables!

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Résurrection de la Commission sénatoriale

Nous avons dit que dans la séance du Jeudi 13 Juin, pour donner satisfaction aux sentiments du Sénat, hostile par tempérament et par principes à l'adoption du projet de loi concernant les responsabilités dont les ouvriers sont victimes dans leur travail et l'organisation de l'assurance obligatoire, la Commission sénatoriale, par l'organe de M. Fauriol, son rapporteur, avait donné sa démission collective.

Par suite de cette reculade, la loi sur les risques professionnels, pendant depuis plus de 15 ans devant le parlement, et impatiemment attendue par les classes laborieuses, était donc renvoyée aux calendes grecques, c'est-à-dire enfoncée à jamais.

Il faut croire que nos gouvernants et nos Pères conscrits ont été éblouis par le *tableau général* souloué, dans la presse indépendante, par ce refus catégorique d'accorder à la masse prolétarienne une réforme sociale qu'elle aspire depuis de longues années.

En effet, à la fin de la séance de lundi, après la discussion de l'interpellation faite sur les scandales du Soudan et du Soudan, le sénateur Bardoux, président de la défunte commission, est monté à la tribune et s'est exprimé en ces termes, que nous osons transcrire à l'officiel:

Monsieur le président du conseil a exprimé à la commission des accidents du travail le désir qu'elle vint sa démission (Très bien! très bien!)

Après avoir entendu les observations présentées par M. Fauriol, la commission a été chargée de déclarer au Sénat qu'elle était prête à reprendre l'examen du projet et à entendre les auteurs des amendements (Mars! Mars! applaudissements d'approbation).

La commission espère, messieurs, qu'une entente s'établira et que cette entente nous permettra de reprendre le plus tôt possible la discussion du projet et d'aboutir au vote de la loi (Très bien! très bien!).

M. Ribot, voulant profiter de l'occasion qui lui était offerte de crier sur les toits ses sentiments démocratiques, s'est hâté de demander la parole.

« Je tiens, a-t-il dit, à remercier d'un mot la commission de la détermination qu'elle a prise. Le gouvernement, en effet, considérerait comme une véritable victoire tout incident qui retarderait le vote définitif de la loi dont il s'agit. Il y a un intérêt considérable pour tout le monde, pour le gouvernement parlementaire même, à ce que cette loi qui est en élaboration depuis quinze ans, qui a été votée par l'autre Chambre, et qui est soumise au Sénat depuis deux ans, soit adoptée le plus rapidement possible.

« Je tiens de tout cœur à l'espérer que vient d'exprimer M. le président de la commission, que nous serions en un second complet sur tous les points et que nous pourrions, dans un très bref délai, demander au Sénat de vouloir bien remettre cette question à son ordre du jour.

Cette ministérielle déclaration a été soulignée, paraît-il, par des marques d'approbation générale.

Nous verrons, lorsque le projet de loi reviendra en discussion et qu'il s'agira d'y mettre un vote définitif, si le désir des réformes ouvrières, dont le Sénat a fait parade, n'était pas de pure fantaisie.

E. POLVENT.

LÉON RENAULT

Une révélation du rapport Darlan. — Un pot de vin de 244,000 fr. — Une conviction éternelle.

Le volumineux rapport de M. Darlan, fait au nom de la Commission d'enquête sur les conventions scelerées, a été distribué hier à la Chambre. Parmi les différentes choses intéressantes qu'il contient et sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir, ce rapport nous révèle une nouvelle série de trafics au profit d'un de nos non-lieux les plus distingués: M. Léon Renault.

Le rapport explique qu'il restait une dépense obscurement anonyme qui laissait place au doute et au soupçon.

Sur les listes de M. Courras, — qui dirigeait la publicité pour les six compagnies de chemins de fer de 1873 à 1889, — on relevait cette mention énigmatique: « Honoraires à un avocat, honoraires et consultations ». Cette mention était répétée souvent, suivie de chiffres qui variaient

de 2,500 à 88,000 francs et dont le total se montait à 218,000 francs.

Quel était cet avocat mystérieux dont M. Courras — faisait aussi favori une exception — ne prononçait jamais le nom?

Cet avocat était le sénateur Léon Renault. Interrogé sur ce point délicat, cet ancien non-lieu et préfet de police n'a rien dit, mais il s'est expliqué.

Il a dit que dès 1891 M. Paul André avait associé d'une façon permanente et régulière aux investigations et aux études dont il avait la haute direction, sur la législation des chemins de fer; qu'il n'avait pas partie alors de la Chambre des députés, dans laquelle il rentrerait à nouveau, mais à quelque temps de là; qu'il n'aurait pas à s'écarter des conventions. Sa démission, il l'intervint dans la discussion générale, c'est qu'il était convaincu que leur adoption était nécessaire.

Convoqué à l'époque, pour 218,000 fr. Baucoup d'autres majorités ont été convoqués à moins.

MÉNAGE A TROIS

De Gaulois: Je ne serais pas surpris qu'après les fêtes de Kiel, Guillaume II envoyât aussi son grand cordon de l'Aigle Noir à M. Félix Faure, pour assombrir un peu le grand cordon de Saint-André.

Il nous a laissé voir, dans l'intervention franco-russe en Extrême-Orient, sa politique à l'égard de ses deux grands voisins de l'Est et de l'Ouest: la politique du ménage à trois.

NOS DÉPÊCHES

du Jour et de la Soirée

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 18 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure. La séance, qui a été très courte, a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

Le ministre de la justice a fait signer un décret modifiant le taux des pensions et secours à accorder aux fonctionnaires, chefs, employés et ouvriers de l'imprimerie nationale.

Le ministre des travaux publics a été désigné pour représenter le 22 juin le gouvernement à l'inauguration du chemin de fer des Iles à Etratat.

De son côté, le ministre des colonies présidera le 29 juin à Versailles, le banquet annuel des vétérans de Hoch.

LA CHAMBRE

Avant la séance

Paris, 18 juin. — M. Chateaufort a été entendu par la commission du budget sur le crédit supplémentaire demandé pour le Soudan.

Il a rappelé que sur les 1 milliard 400,000 fr. votés par la Chambre pour le haut Oubanghi, 250,000 fr. ont été seulement affectés à cet objet, le reste, soit 1,150,000 fr., a été employé par la colonne Montoil.

Il faudra donc des crédits supplémentaires sur 1894 et sur 1895 pour le haut Oubanghi, puisque la colonne Montoil a absorbé, au delà, les sommes qui lui avaient été, suivant l'expression du ministre, irrégulièrement consacrées.

M. Chateaufort rappelle que la colonne Montoil manquait de moyens d'action et qu'elle était en pleine retraite quand l'ordre de rappel est parvenu au colonel Montoil.

Après le départ du ministre des colonies, la commission a repoussé sur la proposition de M. Doumer, par 8 voix contre 4, un certain nombre d'abandonnements, les crédits supplémentaires demandés par la colonne Montoil et le Haut-Oubanghi de manière à provoquer un débat complet devant la Chambre.

« Les grandes guerres de Romagne étaient terminées, César Borgia, qui avait achevé sa conquête, avait besoin d'argent pour acheter l'Italie tout entière. Le pape avait également besoin d'argent pour en finir avec Louis XII, roi de France, encore terrible malgré ses derniers revers. Il s'agissait donc de faire une bonne spéculation, ce qui devenait difficile dans cette prairie italienne épuisée.

« Sa Seigneurie eut une idée. Elle résolut de faire deux cardinaux. »

A suivre.

AVIS. — Nous informons nos honorables lecteurs qui désireraient posséder le commencement de notre feuilleton *Le Comte de Monte-Cristo* qu'ils peuvent le demander à tous nos vendeurs, qui seront tenus de le leur remettre gratuitement.

FEUILLETON NUMÉRO 50

LE COMTE

de Monte-Cristo

PAR Alexandre DUMAS

XVII

LE TRÉSOR.

— Oui, dit-il; en tout point vous êtes un noble cœur, Edmond, et je comprends. A votre paler et à votre tristesse, ce qui se passe en vous en ce moment. Non, soyez tranquille, je ne suis pas fou. Ce trésor existe, Dantès, et s'il n'a pas été donné de le posséder, vous le posséderez, vous; personne n'a voulu m'écouter ni me croire parce qu'on me jugeait fou; mais vous, qui devez savoir que je ne suis pas, écoutez-moi, et vous me croirez après, si vous voulez.

Hélas! murmura Edmond en lui-même, la voilà retombée! ce malheur me manquait.

Puis tout dit: — Mon ami, dit-il à Faria, votre

accès vous a peut-être fatigué; ne voulez-vous pas prendre un peu de repos? Demain si vous le désirez, j'attendrai votre histoire, mais aujourd'hui je veux vous soigner, voilà tout. D'ailleurs, continua-t-il en souriant, un trésor, est-ce bien pressé pour nous?

— Fort pressé, Edmond! répondit le vieillard. Qui sait si demain, après-demain peut-être, n'arrivera pas le troisième accès? songez que tout serait fini alors! Oui, c'est vrai; souvent j'ai pensé avec un amer plaisir à ces richesses, qui feraient la fortune de dix familles, perdues pour ces hommes qui ne persécutaient: cette idée me servait de vengeance, et je la savourais lentement dans la nuit de mon cachot et dans le désespoir de ma captivité.

Mais à présent que j'ai pardonné au monde pour l'amour de vous, maintenant que je vous vois jeune et plein d'avenir, maintenant que je songe à tout ce qui peut résulter pour vous de bonheur à la suite d'une pareille révélation, je frémis du retard, et je tremble de ne pas assurer à un propriétaire si digne que vous l'êtes la possession de tant de richesses enfouies. Edmond détourna la tête en soupirant.

— Vous persistez dans votre incurabilité, Edmond, poursuivit Faria, mais vous ne vous a point convaincu? Je vois qu'il vous faut des preuves. Eh bien! lisez ce papier que je n'ai montré à personne.

— Demain mon ami, dit Edmond ré-

pugnant de se prêter à la folle du vieillard; je croyais qu'il était convenu que nous ne parlerions de cela que demain.

— Nous n'en parlerons que demain mais lisez ce papier aujourd'hui.

— Ne l'irritons pas, pensa Edmond. Et prenant ce papier dont la moitié manquait, consumée qu'elle avait été sans doute par quelque accident, il lut:

« Ce trésor qui peut monter à deux millions romains dans l'angle le plus étroit de la seconde ouverture, lequel déclare lui parler en toute propriété.

14 avril 189

— Eh bien? dit Faria quand le jeune homme eut fini sa lecture.

— Mais, répondit Dantès, je ne vois là que des lignes tronquées, des mots sans suite; les caractères sont interrompus par l'action du feu et restent intelligibles.

— Pour vous, mon ami, qui les lisez pour la première fois, mais pas pour moi qui ai pâli dessus pendant bien des nuits, qui ai reconstruit chaque phrase, complété chaque pensée.

— Et vous croyez avoir trouvé ce sens suspendu?

— J'en suis sûr, vous en jugerez vous-même; mais d'abord écoutez l'historique de ce papier:

— Silence! s'écria Dantès. Des pas. On approche... je pars... Adieu.

Et Dantès, heureux d'échapper à l'histoire et à l'explication qui nous sent pas manqué de lui confirmer le

malheur de son ami, se glissa comme une coulèuvre par l'étroit couloir, tandis que Faria, rendu à une sorte d'activité par la terreur, repoussait du pied la dalle qu'il recouvrait d'une natte afin de cacher aux yeux la solution de continuité qu'il n'avait pas eu le temps de faire disparaître.

C'était le gouverneur qui, ayant appris par le geôlier l'accident de Faria, venait s'assurer par lui-même de sa gravité.

Faria le reçut assis, évita tout geste compromettant, et parvint à cacher au gouverneur la paralysie qui avait déjà frappé de mort la moitié de sa personne. Sa crainte était que le gouverneur, touché de pitié pour lui, ne le voudrait mettre dans une prison plus saine et ne le séparât ainsi de son jeune compagnon; mais il n'en fut heureusement pas ainsi, et le gouverneur se retira convaincu que son pauvre fou, pour lequel il ressentait au fond du cœur une certaine affection, n'était atteint que d'une indisposition légère.

Pendant ce temps, Edmond, assis sur son lit et la tête dans ses mains, essayait de remembrer ses pensées; tout était si raisonné, si grand et si logique dans Faria depuis qu'il le connaissait, qu'il ne pouvait comprendre cette suprême sagesse sur tous les points, allée à la déraison sur un seul: était-ce Faria qui se trompait sur son trésor, était-ce tout le monde qui se trompait sur Faria?

Dantès resta chez lui toute la jour-

née, n'osant retourner chez son ami, il essayait de reculer ainsi le moment où il acquerrait la certitude que l'abbé était fou. Cette conviction devait être effrayante pour lui.

Mais vers le soir, après l'heure de la visite ordinaire, Faria, ne voyant pas revenir le jeune homme, essaya de franchir l'espace qui le séparait de lui. Edmond frissonna en entendant les efforts douloureux que faisait le vieillard pour se traîner: sa jambe était inerte, et il ne pouvait plus s'aider de son bras, Edmond fut obligé de l'attraper à lui. Car il n'eût jamais pu en sortir seul par l'étroite ouverture qui donnait dans la chambre de Dantès.

— Mevoilà impitoyablement chargé à votre poursuite, dit-il avec un sourire rayonnant de bienveillance. Vous niez car pouvoir échapper à ma magnificence, mais il n'en sera rien. Écoutez donc.

Edmond vit qu'il ne pouvait reculer; il fit asséoir le vieillard sur son lit, et se plaça près de lui sur son escabeau.

— Vous savez, dit l'abbé, que j'étais le secrétaire, le familier, l'ami du cardinal Spada, le dernier des princes de ce nom. Je dois à ce digne seigneur tout ce que j'ai goûté de bonheur en cette vie. Il n'était pas riche, bien que les richesses de sa famille fussent proverbiales et que j'aie entendu dire souvent: Riche comme Spada. Mais lui, comme le bruit public, vivait sur cette réputation d'opulence. Son palais fut mon paradis. J'instruisis ses nouveaux; qui sont morts, et lorsqu'il fut seul au

monde, je lui rendis, par un dévouement absolu à ses volontés, tout ce qu'il avait fait pour moi depuis dix ans.

La maison du cardinal n'eût bientôt plus de secrets pour moi; j'eus vu souvent Monseigneur travailler à compiler des livres antiques et fouiller avidement dans la poussière des manuscrits de famille. Un jour que je lui reprochais ses inutiles veilles et l'espèce d'abattement qui les suivait, il me regarda en souriant amèrement et m'ouvrit un livre qui est l'histoire de la ville de Rome. Là, au vingtième chapitre de la Vie du pape Alexandre VI, il y avait les lignes suivantes, que je n'ai pu jamais oublier:

« Les grandes guerres de Romagne étaient terminées, César Borgia, qui avait achevé sa conquête, avait besoin d'argent pour acheter l'Italie tout entière. Le pape avait également besoin d'argent pour en finir avec Louis XII, roi de France, encore terrible malgré ses derniers revers. Il s'agissait donc de faire une bonne spéculation, ce qui devenait difficile dans cette prairie italienne épuisée.

« Sa Seigneurie eut une idée. Elle résolut de faire deux cardinaux. »

A suivre.